

# La Haute Valeur Environnementale



La « Haute Valeur Environnementale » (HVE) est une reconnaissance nationale de la performance environnementale des viticulteurs et agriculteurs. Elle atteste de la réduction de la pression des pratiques agricoles sur l'environnement à l'échelle de l'exploitation : air, climat, eau, sol, biodiversité, paysages, etc.

La performance environnementale deviendra une obligation pour les produits sous Signes Officiels de Qualité (AOC, IGP,..) d'ici 2030 dans le cadre de l'amendement du 30 mai 2018 de la loi Egalim.

De nombreux dispositifs encouragent le passage en HVE : octroi de points supplémentaires sur les dossiers d'aides aux investissements, réduction de la probabilité d'avoir un contrôle PAC, etc..

Un logo permet de communiquer positivement auprès des consommateurs. Certains metteurs en marchés sont déjà demandeurs et valorisent les produits certifiés HVE.



**La chambre d'Agriculture de Tarn et Garonne peut vous aider** dans votre démarche pour être reconnu HVE par le biais d'une formation ou d'un accompagnement individuel (1 jour).



## Objectifs :

- . Avoir une parfaite connaissance de l'ensemble des éléments à maîtriser pour la HVE
- . Evaluer la situation de votre exploitation vis-à-vis des enjeux de la HVE
- . Connaître précisément d'éventuels points à améliorer dans vos pratiques
- . Pour les exploitations ayant un niveau requis : être prêt le jour de l'audit de certification HVE



## Les plus :

	Formation	Accompagnement
<b>Susceptible d'être prise en charge par les fonds VIVEA ou autres organismes de formation</b>	X	
<b>Aide dans la collecte et l'organisation des données nécessaires au bon déroulement de l'audit</b>	X	X
<b>Délivrance du niveau 1 : diminution de la pression de contrôle PAC et accès au niveau 3 de la démarche environnementale</b>	X	X
<b>Délivrance du passeport ou d'un plan d'action en vue d'obtenir la certification environnementale</b>		X
<b>Gain de temps</b>		X
<b>Contact et suivi personnalisés</b>		X



## Contactez-nous !

Vos conseillers : Manon Baron, Cédric Caillau, Sophie Tuyères et Béatrice Borgna

05 63 63 48 70 - suad@agri82.fr